



Obtenir un carte bleu avec une procuration generale

Par **celdia**, le **26/11/2017** à **08:37**

Bonjour, ayant une procuration générale faite chez un notaire et ayant une procuration bancaire afin de me faciliter la tâche puis-je demander une carte bleu a la banque pour le compte de ma tante cette dernière étant hospitalisée je souhaiterais quelle soit expédiée a mon domicile. Merci pour vos réponses.

Par **morobar**, le **26/11/2017** à **09:18**

Bonjour,
Une telle demande doit émaner du titulaire du compte.
Mieux vaut certainement envisager un retrait en agence.
Des modifications sur l'adresse du titulaire de compte, mal interprétées, débouchent sur le blocage du compte.
C'est ainsi que si le facteur renvoie un relevé de compte NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée) la banque bloque le compte jusqu'à plus amples renseignements.

Par **celdia**, le **26/11/2017** à **09:26**

Merci je crois que le mieux sera de passer a l'agence. Cordialement